

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 8 mars 2022 à 19 h Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis

PRÉSENCES:

Madame la conseillère Virginie Journeau, Conseillère de la ville Madame la conseillère Lisa Christensen, Conseillère de la ville Madame la mairesse Caroline Bourgeois, Mairesse d'arrondissement Madame la conseillère Daphney Colin, Conseillère d'arrondissement Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Conseillère d'arrondissement Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, Conseiller de la ville Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, Conseillère d'arrondissement

| AUTRES PRÉSENCES : |
|--|
| Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement |
| La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19 h. |
| MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE |
| La mairesse, madame Caroline Bourgeois, commence par un mot sur la situation en Ukraine. |
| Elle enchaîne avec l'annonce de la motion pour nommer la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles en l'honneur de Serge Bouchard. |
| Madame Bourgeois évoque la nomination du Parc Saint-Joseph comme finaliste au prix <i>Mérite Ovation municipale</i> . |
| Elle termine en mentionnant le 8 mars comme journée internationale des droits des femmes et soulignant l'apport des femmes dans la société. Mention spéciale pour les centres des femmes de Rivière-des- |

CA22 30 03 0028

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Prairies et de Pointe-aux-Trembles.

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 mars 2022 tel que soumis.

| ADOPTÉ | | | |
|--------|--|--|--|
| 10.02 | | | |

APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} février 2022, à 19 h, de la séance extraordinaire tenue le 10 février 2022, à 11 h 30, ainsi que les procès-verbaux de correction datés du 9 février 2022.

ADOPTÉ
10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Demande sur la circulation des véhicules lourds sur le boulevard Perras.
- Demande en lien avec le transport en commun pour accéder au taxi collectif jusqu'à la navette fluviale.
- Question en lien avec la sécurité des citoyens dans l'arrondissement.
- Question en lien avec le parc Pointe-aux-Prairies.
- Question sur la piste d'athlétisme du parc Daniel Johnson.
- Deux questions sur les travaux sur la 1ère rue à Rivière-des-Prairies.
- Question sur la circulation et la configuration des rues Victoria et Prince Albert.
- Question sur l'entretien des parcs et sentiers pédestres.
- Question sur la voie réservée sur Maurice-Duplessis.

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà commence par renchérir sur la demande de relâchement de la voie réservée sur Maurice-Duplessis. Il mentionne la journée internationale des droits des femmes. Monsieur Rapanà enchaîne sur la situation en Ukraine. Sur un autre ordre d'idées, il remercie les employés des travaux publics en lien avec le déneigement tout en attirant le regard sur le déneigement des chalets dans les parcs. Ensuite, il rappelle l'importance de l'aménagement du nouveau poste de quartier 45. Il termine sur le réaménagement du boulevard Gouin.

Madame la conseillère Virginie Journeau propose une lecture en lien avec la journée internationale des droits des femmes. Elle mentionne la victoire des athlètes olympiques qui sont résidents ou natifs de l'arrondissement et l'apport de René Pothier, commentateur sportif, résident de l'arrondissement. Elle termine sur le concours MC Challenge de rap pour les jeunes.

Madame la conseillère Lisa Christensen mentionne la réouverture de la jardinothèque cette année. Elle termine sur l'adoption d'une résolution pour le dépôt d'une demande de subvention pour la lutte contre la violence et la délinquance, mentionnant la table de la sécurité urbaine.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine souhaite une bonne journée internationale des droits des femmes. Elle mentionne l'état des routes de l'arrondissement. Elle termine sur une mention en lien avec le peuple ukrainien.

Madame la conseillère Marie-Claude Baril revient sur la journée des droits des femmes. Elle nous invite, comme la mairesse, à donner à la Croix-Rouge pour l'Ukraine. Sur un autre sujet, elle encourage la transition vers un avenir plus vert pour contrer les effets des changements climatiques en annonçant le retour, entre autres, de la patrouille verte. Elle termine sur la subvention pour encourager les stages internes à l'école Tournesol.

Madame la conseillère Daphney Colin annonce un sondage pour l'élaboration d'un futur plan culturel 2022-2027. Elle encourage l'initiative de financements des centres de traitements de dépendances pour les jeunes. Elle termine en soulignant la journée internationale des droits des femmes.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Madame Nadia Perna a déposé des photos et deux vidéos en lien avec sa demande concernant la voie réservée sur Maurice-Duplessis.

CA22 30 03 0030

MOTION - RECONNAISSANCE - SOULIGNER - L'EXCELLENCE - PATICIPANTS LOCAUX - DERNIERS JEUX OLYMPIQUES

ATTENDU QUE les XXIVe Jeux Olympiques d'hiver se sont tenus à Beijing du 4 au 20 février dernier et que les Jeux paralympiques s'y tiennent du 4 au 13 mars;

ATTENDU QUE le Canada a déployé une remarquable délégation d'athlètes pour ces jeux;

ATTENDU QUE le patineur de vitesse et natif de notre arrondissement, Pascal Dion s'est vu mériter la médaille d'or lors du relais 5000 mètres sur courte piste à Pékin;

ATTENDU QUE les athlètes et soeurs, natives de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Justine Dufour-Lapointe (ski acrobatique) et Chloé Dufour-Lapointe (ski acrobatique) en étaient respectivement à leur 3e et 4e participation à des Jeux Olympiques;

ATTENDU QU'au-delà de leurs performances individuelles, ces athlètes ont fait preuve d'une exceptionnelle résilience et d'une admirable persévérance, faisant d'eux des modèles à suivre pour toute la jeunesse de l'arrondissement;

ATTENDU QUE le descripteur de hockey René Pothier, résident de Pointe-aux-Trembles, décrivait ses derniers matchs de hockey après plus de 60 ans de carrière, et qu'il y a lieu de souligner son énorme contribution au milieu du sport;

Il est proposé par Madame la mairesse Caroline Bourgeois

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

Madame la conseillère Lisa Christensen, Madame la conseillère Daphney Colin, Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine,

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles félicite Pascal Dion pour sa médaille d'or lors du relais 5000 mètres;

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles félicite les soeurs, Justine Dufour-Lapointe et Chloé Dufour-Lapointe pour leurs performances et leur parcours inspirant lors des derniers Jeux Olympiques;

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles souligne et reconnaisse l'apport indéniable de René Pothier pour le monde du sport.

| ADOPTÉ | | |
|--------|--|--|
| 15.01 | | |
| | | |

CA22 30 03 0031

MOTION - AFIN DE - RENOMMER - BILBIOTHÈQUE - POINTE-AUX-TREMBLES - EN L'HONNEUR - SERGE BOUCHARD

ATTENDU QUE l'anthropologue, auteur, animateur, grand intellectuel Serge Bouchard nous a quittés le 11 mai dernier;

ATTENDU QUE Serge Bouchard, qui a passé une bonne partie de sa vie à Pointe-aux-Trembles, a souvent raconté la fière histoire de notre quartier, et en était un fier ambassadeur;

ATTENDU QUE son large répertoire d'oeuvres, devenues intemporelles, ont largement contribué à l'avancement du savoir québécois dans plusieurs domaines, dont l'histoire des Premières Nations;

ATTENDU QU'il a grandement marqué, de par la richesse de son art écrit et parlé, notre histoire commune en nous partageant son riche bagage de connaissances;

ATTENDU QU'au cours de sa brillante carrière, Serge Bouchard s'est vu remettre plusieurs prix et distinctions dont le titre d'Officier de l'Ordre national du Québec en 2016;

ATTENDU QUE son décès a particulièrement touché les Québécois et particulièrement les citoyens de notre arrondissement;

Il est proposé par Madame la mairesse Caroline Bourgeois

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

Madame la conseillère Lisa Christensen, Madame la conseillère Daphney Colin, Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles amorce les démarches auprès des instances concernées pour renommer la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles en l'honneur du grand Serge Bouchard.

| ADOPTÉ | | |
|--------|--------|--|
| 15.02 | | |
| | | |
| | | |
| 20.01 | VACANT | |
| | | |
| | | |

CA22 30 03 0032

OCTROI - ENTREPRISE - 2632-2990 QUÉBEC INC. - LES EXCAVATIONS DDC - CONTRAT - LOCATION - DEUX RÉTROCAVEUSES AVEC OPÉRATEURS - ENTRETIEN - ACCESSOIRES - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - DURÉE - DEUX ANNÉES - OPTION - PROLONGATION - ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE - AUTORISATION - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 21-19082 (2 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise 2632-2990 Québec inc. - Les Excavations DDC, le contrat pour la location de deux rétrocaveuses avec opérateurs, entretien et accessoires pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles d'une durée de deux années avec une option de prolongation d'une année supplémentaire, au prix de sa soumission, soit au montant de 408 391,20 \$ taxes incluses et autorisation d'une dépense de 408 391,20 \$ taxes incluses. Appel d'offres public numéro 21-19082 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 408 391,20 \$, taxes incluses, à cet effet;

D'approuver les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation de rendement de la compagnie 2632-2990 Québec inc. (Les Excavations DDC).

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS - PROJET - PATROUILLE DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE - ANNÉE 2022 - AUTORISER - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'autoriser une contribution financière maximale non récurrente 3 200 \$ au Regroupement des écoquartiers dans le cadre du projet de patrouille de sensibilisation environnementale pour l'année 2022;

D'autoriser une dépense maximale de 3 200 \$, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

D'autoriser un virement de crédit à cette fin

ADOPTÉ

20.03 1224281002

CA22 30 03 0034

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - LES ARTISTES POINT'ARTS - SOUTIEN - MISSION - ANNÉE 2022 - APPROBATION - PROJET DE CONVENTION

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 8 768 \$ à l'organisme Les Artistes Point'Arts, pour le soutien à sa mission pour l'année 2022;

D'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.04 1225313001

CA22 30 03 0035

ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - QUATRE - ORGANISMES - PÉRIODE - 8 AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023 - ACCUEIL AUX IMMIGRANTS DE L'EST DE MONTRÉAL - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE - LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT - ÉQUIPE RDP - FINANCEMENT - PROJETS - CADRE - ENTENTE ADMINISTRATIVE - GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES - ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2018-2023) - APPROUVER - PROJETS DE CONVENTION

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 195 637 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);

| Organisme | Période du projet | Contribution financière |
|--|-------------------------------------|-------------------------|
| Accueil aux immigrants de l'est de Montréal | 4 avril 2022 au 31 mars 2023 | 15 439 \$ |
| Équipe RDP | 5 avril 2022 au 31 décembre 2022 | 42 198 \$ |
| Centre de promotion communautaire Le Phare | 1er avril 2022 au 31 mars 2023 | 63 000 \$ |
| Loisirs communautaires Le Relais du bout | 1er avril 2022 au 31 mars 2023 | 75 000 \$ |

D'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

| ADOPTÉ | | |
|------------------|--|--|
| 20.05 1226616001 | | |

CA22 30 03 0036

OCTROI - DEUX CONTRATS - ENTREPRISES - REVÊTEMENTS SCELLTECH INC. - GROUPE VILLENEUVE INC. - CONTRATS DE LOCATION - UN BALAI ASPIRATEUR AVEC OPÉRATEUR CHACUN - TOTAL DE DEUX BALAIS - DURÉE - UN AN - POSSIBILITÉ - UNE ANNÉE DE PROLONGATION - NETTOYAGE DES RUES - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 22-19108 (6 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'octroyer deux contrats, soit un contrat à l'entreprise Les revêtements Scelltech inc. au montant de 134 398,23 \$ taxes incluses et un contrat à l'entreprise Groupe Villeneuve inc. au montant de 134 106,84 \$ taxes incluses, pour un montant total de 268 505,07 \$ taxes incluses, pour la location de deux balais aspirateurs avec opérateur, d'une durée d'un an ainsi que la possibilité d'une année de prolongation, pour le nettoyage des rues de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Appel d'offres public numéro 22-19108 (6 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 268 505,07\$ taxes incluses, à cet effet;

D'approuver les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation de rendement des entreprises Les revêtements Scelltech inc. et de Groupe Villeneuve inc.

| ADOPTÉ | | |
|------------------|--|--|
| 20.06 1228151001 | | |
| | | |

ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - RESSOURCES HUMAINES - JANVIER 2022 - RESSOURCES FINANCIÈRES - 1ER AU 28 JANVIER 2022 - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS - JANVIER 2022 - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - JANVIER 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour le mois de janvier 2022 et en matière de ressources financières pour la période du 1er au 28 janvier 2022;

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités pour le mois de janvier 2022 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour le mois de janvier 2022.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 30.01 1222468001 | |
| | |

CA22 30 03 0038

ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS - REDDITION DE COMPTES - ANNÉE 2021 - FONDS DE PARCS - FONDS DE STATIONNEMENTS - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de reddition de comptes pour l'année 2021 relatifs à l'utilisation du fonds de parcs et du fonds de stationnements de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 30.02 1227960002 | |
| | |

CA22 30 03 0039

ANNULATION - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'annuler la contribution financière de 1 000 \$ octroyée à l'organisme Association de hockey mineur de Pointe-aux-Trembles pour leur tournoi provincial M9 novice Pointo et leur tournoi national M13 pee-wee Le Pointelier, qui n'ont pu se tenir aux dates prévues, soit du 13 au 16 et du 20 au 23 janvier 2022, en raison des mesures sanitaires en vigueur.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 80.03 1213997009 | |
| | |

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES - CSSPI, POUR ET AU NOM DE L'ÉCOLE LE TOURNESOL - FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) -ORGANISATION - ACTIVITÉS

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, pour l'organisation de leurs activités :

- 300 \$ à CSSPI, pour et au nom de l'École Le Tournesol, pour le projet d'initiation à la vie professionnelle pour les élèves ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble de l'autisme.
- 500 \$ au Fond-Action Santé Communautaire Bénise Normil (FASCBN) pour la campagne de sensibilisation virtuelle contre le diabète et de l'hypertension pour la journée mondiale de la santé qui aura lieu le 7 avril 2022.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 30.04 1223997002 | |
| | |

CA22 30 03 0041

OFFRIR - CONSEIL MUNICIPAL - EN VERTU - ARTICLE 85 - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - METROPOLE QUÉBEC (RLRQ., c. C-11.4) - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - RÉALISATION - TRAVAUX DE REMPLACEMENT - ENTRÉES DE SERVICE EN PLOMB - TERRAINS PRIVÉS - TRAVAUX DE CORRECTIONS - RACCORDEMENTS D'ÉGOUT INVERSÉS - TRAVAUX DE BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC - RÉFECTION ET MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE - VICTORIA - ENTRE - TERRASSE JACQUES LÉONARD ET LA 36E AVENUE

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'offrir, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), au conseil municipal de la Ville de Montréal, de prendre en charge la réalisation des travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés en vertu du règlement 20-030, la réalisation des travaux de corrections de raccordements d'égout inversés et la réalisation des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc, réfection de la chaussée et de marquage sur la rue Victoria entre Terrasse Jacques Léonard et la 36e avenue.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 30.05 1224281001 | |
| | |

CA22 30 03 0042

OFFRIR - SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ (SUM) - EN VERTU - ARTICLE 85 - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - METROPOLE QUÉBEC (RLRQ., c. C-11.4) - TRAVAUX - CONSTRUCTION DE DOS D'ÂNE - RUES - RAAV - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'offrir au Service de l'Urbanisme et de la Mobilité (SUM), en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ., c. C-11.4), de prendre en charge les travaux de construction de dos d'âne sur plusieurs rues faisant partie du RAAV, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 30.06 1224281003 | |
| | |

CA22 30 03 0043

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-043

Madame Lisa Christensen conseillère de la ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter pour adoption le Règlement numéro RCA09-Z01-043 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) dont l'objet concerne le nombre d'étages maximal pour la zone 209, certaines saillies, les quais de chargement et les matériaux de façade pour les bâtiments institutionnels ».

| 10.01 1226425002 | |
|------------------|--|
| | |
| | |

CA22 30 03 0044

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-043

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'adopter, le premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-043 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) dont l'objet concerne le nombre d'étages maximal pour la zone 209, certaines saillies, les quais de chargement et les matériaux de façade pour les bâtiments institutionnels ».

QUE ce premier projet de règlement soit soumis, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant le numéro 2021-054, du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur santé publique (RLRQ, c. S-2.2), à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours, à compter de la publication d'un avis public à cet effet.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 40.02 1226425002 | |
| | |
| | |

CA22 30 03 0045

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION ÉCRITE - ADOPTION DU CERTIFICAT DE BONNE TENUE - CONSULTATION ÉCRITE - TENUE - DU 8 AU 23 FÉVRIER 2022 - DÉROGATION MINEURE - 11 190, EUGÈNE-COUVRETTE - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport de consultation écrite et adoption du certificat de bonne tenue de la consultation écrite tenue du 8 au 23 février 2022 concernant la demande de dérogation mineure pour le 11 190, Eugène-Couvrette - District de La Pointe-aux-Prairies

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 40.03 1225909001 | |
| | |

CA22 30 03 0046

DÉROGATION MINEURE - 11 190, RUE EUGÈNE-COUVRETTE - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

La mairesse d'arrondissement, madame Caroline Bourgeois, prend en considération le rapport de la consultation écrite qui s'est tenue du 8 au 23 février 2022 et déposé précédemment. Aucune personne ne s'est manifestée pendant la période de consultation écrite.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 4 février 2022,

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 138 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé), relativement à l'emplacement d'une piscine hors-sol projetée sur le terrain d'un bâtiment résidentiel situé au 11 190, rue Eugène-Couvrette, dans le district de La Pointe-aux-Prairies, afin de :

• Permettre une distance minimale de 1,60 mètre entre une piscine hors-sol et l'emprise d'une voie publique, plutôt que de 3 mètres (article 138 du Règlement de zonage RCA09-Z01, tel qu'amendé).

Le tout, tel qu'illustré sur les plans soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 10 janvier 2022.

| ADOPTÉ | |
|------------------|--|
| 40.04 1225909001 | |
| | |

CA22 30 03 0047

PIIA - 7015 ET 7055, BOULEVARD GOUIN EST - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable à l'unanimité des membres du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance régulière du 4 février 2022;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'amendement, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 90 et 130 des sections 12 et 18 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), des plans relatifs à l'installation de 9 enseignes dans le complexe résidentiel situé aux 7015 et 7055, boulevard Gouin Est, sur les lots 5 831 671 et 5 831 672 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies.

D'approuver les enseignes tels illustrées sur le document soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 17 janvier 2022.

Le tout, relativement aux demandes d'installation de nom d'immeuble numéros 3002624695 et 3003039342, ainsi qu'aux demandes de certificat d'autorisation d'affichage numéros 3002624854, 3003088758, 3003096058, 3003096054, 3003096057 et 3003096044.

| ADOPTÉ | | |
|------------------|--|--|
| 40.05 1223469001 | | |
| | | |

CA22 30 03 0048

APPROUVER - PRÉSENTATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE PAR LES SPORTS, LES ARTS ET LA CULTURE - PROJET 'MOUVE-TOI' - AUTORISER - MME VALÉRIE LAFOREST - DIRECTRICE CULTURE SPORTS LOISIRS DÉVELOPPEMENT SOCIAL - CONCLURE - ENTENTE - MINISTÈRE - MANDATER - ASSURER - RESPECT - CONDITIONS - ENTENTE - CONFIRMER - ENGAGEMENT - ARRONDISSEMENT - PAYER - COÛTS ADMISSIBLES - COÛTS D'EXPLOITATION CONTINUS DU PROJET

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la présentation de la demande d'aide financière au Ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture, pour le projet « Mouve-toi »;

D'autoriser Mme Valérie Laforest, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à conclure une entente avec le Ministère à cet effet et de la mandater pour s'assurer du respect de toutes les conditions de cette entente;

De confirmer l'engagement de l'arrondissement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

| ADOPTÉ | |
|----------------------------------|----------------------------|
| 60.01 1227585001 | |
| | |
| CA22 30 03 0049 | |
| | |
| LEVÉE - SÉANCE | |
| À, 20 h 27, | |
| Il est proposé par Madame la con | seillère Virginie Journeau |

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

| ADOPTÉ | |
|--------|--|
| 70.01 | |

| Me Joseph Araj Secrétaire d'arrondissement | |
|---|--|
| Je donne mon assentiment et j'appose ma | a signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal. |
| · | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| Caroline Bourgeois Mairesse d'arrondissement | |
| | |
| Ce proces-verbal a ete ratifie a la s | séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 avril 2022. |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| Caroline Bourgeois Mairesse d'arrondissement | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| Me Joseph Araj Secrétaire d'arrondissement | |

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 8 mars 2022 à 19 h